

20230511 Le Figaro

Mineurs isolés : «Nous sommes face à une situation explosive», s'inquiète le président des départements de France

Par [Emmanuel Galiero](#)

Publié hier à 17:06



François Sauvadet, président de l'Assemblée des départements de France se dit très préoccupé par la situation, notamment dans les Alpes-Maritimes. DR.

Ecoutez l'entretien

<https://www.lefigaro.fr/politique/mineurs-isoles-nous-sommes-face-a-une-situation-explosive-s-inquiete-le-president-des-departements-de-france-20230511>

François Sauvadet a mis en garde les ministres Darmanin et Dupond-Moretti lors d'une réunion de travail organisée jeudi matin.

Il ne cache pas sa préoccupation. En sortant de réunion avec trois ministres mardi matin, François Sauvadet, président de l'Assemblée des départements de France, s'inquiète de l'un des points sensibles de la question migratoire : l'augmentation du nombre de mineurs non accompagnés (MNA). « *Nous sommes face à une situation explosive. Nous enregistrons des arrivées massives à nos frontières, notamment dans les Alpes-Maritimes où près de 2000 MNA ont été accueillis depuis le début de l'année, soit près de 5000 au niveau national. Nous retrouvons les niveaux intenable des années 2017-2018 !* », tonne le président UDI de la Côte-d'Or.

Suite à une première alerte adressée directement à la première ministre Élisabeth Borne, François Sauvadet a pu s'entretenir mardi matin avec trois ministres : Gérard Darmanin (Intérieur), Éric Dupond-Moretti (Justice) et Charlotte Caubel (secrétaire d'État chargée de l'Enfance). À ses côtés, étaient présents Éric Ciotti, président des Républicains et député des

Alpes-Maritimes, Charles-Ange Ginesy président du département des Alpes-Maritimes, et Anthony Borré, premier adjoint de Christian Estrosi à la mairie de Nice.

Saturation

Pour le patron des départements français, c'est bien la situation à la frontière italienne qui doit alerter l'exécutif puisque cette région concentre aujourd'hui le tiers des arrivées de MNA en France. Son inquiétude porte sur la croissance actuelle du phénomène qu'il situe à « *plus de 30%* ». « *Si l'on continue à ce rythme-là nous risquons de pratiquement doubler ce flux de jeunes étrangers. Le plus grave, insiste Sauvadet, est que nous n'avons plus de capacités d'accueil dans nos établissements, alors que nous sommes soumis à une injonction nous obligeant à ne plus recourir aux chambres d'hôtel pour faire face aux besoins. Mais d'ores et déjà nous sommes contraints de les solliciter à nouveau* ».

Maltraitance en hausse

La pression est d'autant plus forte dans ce département du Sud Est que la période estivale n'est plus très loin et que les contraintes hôtelières seront de moins en moins compréhensibles en haute saison. François Sauvadet évoque également l'exaspération croissante des personnels sollicités. « *On ne sait plus accueillir, on ne sait plus comment faire* », se désespère le porte-voix des collectivités départementales, notant que sur la seule journée de mercredi, 45 jeunes MNA ont été enregistrés dans les Alpes-Maritimes.

M. Sauvadet explique que l'embolie du système menace en réalité l'ensemble des départements français, même si un système de répartition existe. En Côte-d'Or, par exemple, cela se traduit par une hausse de 30% des accueils, alors même que partout en France la maltraitance des enfants - dont les départements ont la charge - serait également en progression, sous l'effet d'une précarité croissante et des conséquences de la crise Covid. « *Évidemment, on explose. C'est ce que je suis venu dire aux ministres ce matin en leur demandant d'agir sans attendre sur plusieurs points* », témoigne-t-il, alors que la loi oblige les départements à accueillir les jeunes MNA jusqu'à leur 21^e année.

« On marche sur la tête ! »

Son alerte vise notamment à améliorer l'identification urgente de l'âge des MNA et le financement des opérations (alors que les données révèlent que ceux-ci sont de plus en plus jeunes) ; renforcer les moyens de police et gendarmerie ; mais aussi ceux de la justice pour faire face à des risques de délinquance, trafics de drogue et prostitution ; prévoir un arsenal législatif ; et imposer à l'État d'assumer ses responsabilités régaliennes. « *Rendez-vous compte qu'aujourd'hui, après une analyse du Conseil d'État, nous avons l'obligation de conclure un "contrat jeunes majeurs" avec des jeunes relevant des reconduites à la frontière. On marche sur la tête !* », dénonce François Sauvadet.

D'où ses attentes vis-à-vis du prochain projet de loi immigration et son soutien à l'initiative des Républicains, qui sont en train de peaufiner deux textes, dont l'un est de nature constitutionnelle pour pouvoir répondre plus efficacement à l'urgence de flux migratoires. Pour M. Sauvadet, l'État est l'autorité compétente sur ces questions régaliennes. C'est ce qu'il a rappelé au Sénat mercredi, en présence de Gérard Larcher et Bruno Retailleau. « *S'il faut changer la loi, changeons la loi* », insiste-t-il. L'élu départemental espère aussi qu'une partie du problème sera traitée avec les voisins européens de la France.

Pour l'ADF, l'Aide sociale à l'enfance représente un coût global annuel de 9 milliards d'euros, dont 1,5 milliard fléché sur les MNA. Cette question financière pourrait être examinée rapidement par les services de Matignon. François Sauvadet est sorti de son échange avec les ministres en saluant une « *vraie prise de conscience* » et une « *vraie volonté gouvernementale* » de faire face à la crise des Alpes-Maritimes. Avant de lancer un avertissement : « *Mais cela ne suffira pas. Il est plus qu'urgent que l'État prenne en compte ces problèmes et assume ses responsabilités car nous arrivons à saturation. Élus et personnels ne peuvent plus faire face !* »

La rédaction vous conseille

- [François Sauvadet : « L'État ne pourra pas répondre seul à la crise que nous vivons »](#)